

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA07-08-0014-12** afin de permettre l'occupation permanente du domaine public sans frais pour des aménagements existants appartenant au Collectif 1745 sur le lot 1 517 622 en vertu du règlement RCA07-08-0014 sur l'occupation du domaine public et ses amendements, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 6 mai 2025.

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA07-08-0014-13** autorisant VertCité à effectuer la vente saisonnière de produits alimentaires sur le domaine public dans le cadre du projet Cultures urbaines et accorder la gratuité pour l'utilisation des emplacements désignés au parc Beudet et au Carré Benoit en vertu du règlement RCA07-08-0014 sur l'occupation du domaine public et ses amendements, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 6 mai 2025.

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA05-08-0014-14** fixant les dates de ventes-débarras pour l'année 2025 en vertu du règlement RCA05-08-0014 concernant les ventes-débarras et ses amendements, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 6 mai 2025.

Avis est aussi donné que ces ordonnances seront déposées au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal
Le 9 mai 2025

Julia Levitin
Secrétaire d'arrondissement